



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Aux Membres de la Commission de la  
Fonction publique et de la Simplification  
administrative

Luxembourg, le 15 mai 2013

Madame la Députée,  
Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion N°3 de Madame Viviane Loschetter relative à la création d'une nouvelle carrière de l'apprenti dans la fonction publique.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments très distingués.

Laurent Mosar  
Président de la Chambre des Députés

Transmis en copie pour information aux honorables Membres de la Conférence des Présidents  
Luxembourg, le 15 mai 2013  
Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,

Dépôt:

Viviane Loschetter (dél. gréng)

Débat d'orientation  
sur la politique en  
matière d'emploi

3

Luxembourg, le 15 mai 2013

**MOTION**

**relative à la création d'une nouvelle carrière  
dans la fonction publique**

**La Chambre des Député-e-s,**

Considérant

- le taux de chômage en constante progression ;
- la nécessité de créer des emplois pour les demandeurs d'emploi à formation qualifiante minimale ;
- l'appel du Ministre du Travail et de l'Emploi pour responsabiliser Etat et communes pour cette tâche ;

**demande au Gouvernement**

- de créer la carrière de l'apprenti au sein de la fonction publique et communale afin de participer activement à la formation et à l'embauche de demandeurs d'emploi à formation qualifiante minimale.

*Viviane Loschetter*  
J. Lorsché

*Mix B7  
PBR/1-2*

*Adam*  
Claude ADAM

*Bouvier F.*